

2ème Open Jeunes des Echiquiers Berry-Sologne

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 :

Le 2^{ème} Open Jeunes des Echiquiers Berry-Sologne est organisé par les Clubs d'Echecs de Lorris et de Gien le 1 décembre 2019.

Art 2 :

- a) Le 2^{ème} Open Jeunes des Echiquiers Berry-Sologne se déroule en 7 rondes de 2X15mn + 5s/c.
- b) Le lieu du tournoi se situe à la Salle Blanche de Castille, zone de la Noue à Lorris. Il est possible de prendre sa licence sur place.
- c) Règles régissant les parties : celles adoptées par la FIDE lors de son 88^e Congrès à Goynuk - Antalya et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2018.
- d) Horaires des rondes :
1^{ère} ronde : 10h00 – 2^{ème} ronde : 11h00 – 3^{ème} ronde : 12h00 – 4^{ème} ronde : 14h00
5^{ème} ronde : 15h00 – 6^{ème} ronde : 16h00 – 7^{ème} ronde : 17h00.
Remise des prix : 18h00 au plus tard.
- e) Après chaque partie, le gagnant ou le joueur ayant les blancs en cas de nul apporte les résultats à la table d'arbitrage. L'autre joueur remet l'échiquier en place.
Quand une session de jeu est en cours, aucune analyse n'est autorisée dans la salle de jeu ni par les joueurs ni par les spectateurs.
Les joueurs ayant terminés leur partie seront considérés comme spectateurs.
- f) Téléphone portable : les appareils de communications (téléphones, montres connectées, etc.) sont interdits dans la salle de jeu, toute sonnerie, bip et autres sons seront pénalisés par la perte de la partie.

Art 3 : Appariements et classements :

- a) Les appariements seront informatisés au système suisse.
- b) Classement : Il s'effectue en fonction du nombre obtenu de points de partie.
Gain= 1 ; Nullité= 0,5 ; Perte= 0.
Départage entre les ex-aequo : Buchholz tronqué, puis Buchholz, puis performance.
- c) Les résultats de la ronde en cours et les appariements seront affichés dès que possible et dans les délais les plus courts.

Art 4 : Forfaits :

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.
Deux forfaits consécutifs ou non entraînent l'exclusion du tournoi.
Tout forfait ou tout abandon non justifié sera automatiquement signalé à la DNA de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Art 5 : Droits d'inscription :

Tarif : 5€ Prise de licence : 3€

Art 6 : Les prix :

Chaque joueur participant recevra une coupe ou une médaille suivant son classement.
Dans une catégorie, pour qu'il y ait coupe il faut au moins 2 joueurs. Pour qu'il y ait coupe du 2ème, il faut au moins 5 joueurs. Pour qu'il y ait coupe du 3ème il faut qu'il y ait au moins 10 joueurs.

Art 7 : Arbitrage : Alain ALEXANDRE Arbitre Elite 1

Art 8 : Tous les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.
La conduite des joueurs se devra de respecter scrupuleusement la charte du joueur d'Echecs (article affiché en permanence dans la salle de jeu).

L'Arbitre

Alain ALEXANDRE

Les Organisateurs

Philippe DUMOULIN et
Denis BERNARD